

# Procédures et règlements

L'ensemble des procédures présentées ci-dessous vise à s'assurer du bon fonctionnement des Rendez-vous du Centre. Merci de respecter ces procédures.



## Inscription aux activités

*Merci de sélectionner attentivement vos activités en fonction de votre capacité à vous y présenter, car cela peut empêcher quelqu'un d'autre de participer. Votre inscription est un engagement envers vous-même, mais aussi envers le CCAVS, l'animateur et les autres participants.*

*Merci de nous aviser lorsque vous ne pouvez pas vous présenter.*

\* Votre paiement confirme votre inscription. Nous ne réservons pas de places.

\* Avant d'envoyer votre paiement, nous devons vous avoir confirmé votre place.

### Modes de paiement disponibles :

- Par argent comptant ou par chèque, aux bureaux du CCAVS à St-Polycarpe (12, rue Curé-Cholet) ou à Vaudreuil-Dorion (1255, rue Émile-Bouchard)
- Par chèque, par la poste, envoyé à l'adresse du CCAVS (12, rue Curé-Cholet, St-Polycarpe, J0P 1X0)
- Par virement bancaire à l'adresse courriel suivante : [popoteroulante87@ccavs.ca](mailto:popoteroulante87@ccavs.ca)

**Important! Réponse secrète du virement bancaire : CCAVS (en majuscules)**

## Politique de remboursement

*Toute demande de remboursement doit être adressée au CCAVS au cours de la saison d'activités durant laquelle l'activité se déroule. Aucune annulation ou remboursement rétroactif ne seront accordés.*

### Annulation plus d'une semaine avant l'activité ou la session d'activités :

Aucun frais encouru et remboursement complet

### Annulation moins d'une semaine avant l'activité ou la session d'activités (ou durant la session en cours) :

- Un billet de médecin est nécessaire
- 10\$ de frais administratifs automatique

### Pour les sessions de cours :

- Remboursement au prorata à partir de la date où nous sommes avisés. Par exemple, s'il reste 3 cours à la session, vous serez remboursés 3 cours, moins 10\$ de frais administratifs.
- Si nous sommes avisés après la fin de la session d'activités ou après l'activité, il n'y a pas de remboursement possible.

Lors d'une **annulation de cours ou d'activité pour des raisons hors de notre contrôle (météo ou autres)**, nous nous engageons à remettre l'activité et ce cours ne peut pas être remboursé, même si vous ne pouvez pas être présent. Cependant, l'activité ou le cours vous sera remboursé s'il n'est pas remis à une nouvelle date.

À noter que, **pour les activités ponctuelles**, nous vous rembourserons l'activité (moins 10\$ de frais administratifs) si nous réussissons à vous remplacer. Aucun remboursement n'est cependant possible à moins de 48h de l'activité.

# Code de vie

Ce code de vie s'adresse à tous les usagers du service des Rendez-vous du Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges (CCA VS). Il vise à assurer que chacun des utilisateurs de notre service puisse s'épanouir et se sentir respecté dans notre milieu. Ainsi, l'ensemble des membres et non-membres usagers du CCA VS doivent respecter le code de vie présenté ci-dessous.



1

Respecter les autres sans égard à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur religion, à leur identité de genre, à leur orientation sexuelle, à leur âge ou à leur handicap.

2

Faire preuve d'ouverture d'esprit face au vécu des autres et éviter de juger le parcours des autres.

3

Respecter la vie privée de chacun en gardant pour soi les confidences entendues lors d'une conversation ou lors d'une activité au Centre.

4

Maintenir un climat harmonieux et respecter les autres. Aucune forme de violence psychologique, physique ou verbale n'est tolérée.

5

Agir sans porter atteinte à l'intégrité et à la sécurité des autres.

6

Ne pas consommer des drogues, de l'alcool ou toutes autres substances illicites dans notre milieu (sauf lors d'événements ou de sorties dans des endroits munis d'un permis d'alcool).

7

Éviter toutes formes de sollicitation dans le but d'en tirer un bénéfice personnel et demander l'autorisation du CCA VS avant d'afficher une publicité.

**Le non-respect des règles énoncées dans le présent code de vie peut entraîner jusqu'à l'exclusion de la ou des personnes concernées.**